

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3797 - Mercredi 17 février 2016 - Prix : 10 DA

Métro d'Alger

L'ouverture des extensions vers la Place des Martyrs et Aïn Naâdja fin 2017

Page 24

Carte Chifa

Un logiciel pour contrecarrer les fraudeurs

Page 2

L'unité perdue de la Libye

Par Mohamed Habili

L'idéal ce serait évidemment que les Libyens s'entendent entre eux pour former un gouvernement d'union, un seul, qu'ils regroupent leurs forces sous une seule autorité politique et militaire, et qu'ainsi alignés et en ordre de bataille ils en finissent par eux-mêmes avec Daech. S'ils pouvaient surmonter leurs différends et s'unir, le monde entier, et en premier lieu les pays voisins, car plus que d'autres ils y ont intérêt, les aiderait à se débarrasser des groupes terroristes qui profitant de leurs divisions ont occupé une région importante du pays et menacent d'étendre à d'autres leur influence. L'idéal ce serait qu'il n'y ait pas une deuxième intervention militaire étrangère venant corriger quelques-unes des conséquences de la première. Mais serait-on aujourd'hui à parler de solution idéale, à la préconiser, et même à chercher à l'imposer, si les Libyens étaient en situation de la mettre en œuvre ? Cela ferait quelque temps déjà que le problème serait réglé, que la Libye aurait tourné la page de la période Kaddafi, ce qu'elle est encore loin d'avoir fait. Le régime qu'elle a fait tomber avec l'aide de l'Otan n'était certes pas idéal, mais il lui donnait l'unité, qu'elle n'a plus. Pour dépasser définitivement Kaddafi, la première condition est qu'elle retrouve son unité politique, c'est-à-dire qu'elle se redonne un Etat, et dont l'autorité serait acceptée par l'ensemble de ses régions et de ses habitants.

Suite en page 3

Intempéries

Pluies abondantes, neige et désagréments

● La foudre provoque un feu dans un bac à pétrole à Béjaïa



Les précipitations de la saison sont bel et bien arrivées et avec elles leur lot de désagréments. Plusieurs accidents de la circulation faisant des morts ont été enregistrés ces dernières 24 heures, avec d'autres incidences néfastes sur la circulation automobile. Page 2

Carte d'identité biométrique

Les précisions de Bedoui

Page 4



Journées théâtrales maghrébines à El-Oued

Une édition dédiée à Sid Ali Kouiret

Page 13

Intempéries

Pluies abondantes, neige et désagréments

■ Les précipitations de la saison sont bel et bien arrivées et avec elles leur lot de désagréments. Plusieurs accidents de la circulation faisant des morts ont été enregistrés ces dernières 24 heures, avec d'autres incidences néfastes sur la circulation automobile.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon un bilan de la Protection civile, trois personnes sont décédées et neuf autres ont été blessées dans trois accidents survenus durant les dernières 24 heures, suite aux mauvaises conditions météorologiques. Une personne est décédée et deux autres ont été blessées lors du dérapage d'un véhicule à la daïra de Tadmaït (wilaya de Tizi Ouzou), et une autre personne, percutée par un véhicule, est décédée au niveau de la daïra d'El Hamma, à Khenchela, durant les dernières 24 heures, souligne la même source. La collision entre un véhicule touristique et un autobus de transport des voyageurs a fait un mort et cinq blessés à Oran, et deux blessés ont été enregistrés lors d'un carambolage à Ain Chriki, daïra de Djebahia. Les unités de la Protection civile, mobilisés depuis dimanche en raison des intempéries, ont procédé au pompage des eaux pluviales infiltrées dans les maisons au niveau des wilayas d'Alger, Chéraga, Bir Touta, Baba Ali, Bordj el Kiffan et Blida, notamment à Boufarik. Les mêmes services sont intervenus à Dely Brahim et Bordj el Kiffan, où des arbres ont été arrachés par le vent, causant des pertes matérielles à quatre véhicules, sans toutefois causer de vic-



PH/M. Zalouaj, A.

times. La Protection civile a contribué également à la réouverture de plusieurs routes bloquées par l'amoncellement de neige, au niveau des axes routiers de Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Ain Defla et Tlemcen. La neige est tombée en abondance sur Sétif et sa région, depuis la nuit de lundi à hier, provoquant l'obstruction de nombreux axes de communication, surtout dans le nord de la wilaya où, selon la Gendarmerie nationale, plusieurs localités montagneuses sont temporairement isolées. Les

importantes quantités de pluies et de neige, qui se sont abattues le mois passé sur tout le territoire national, ont repris de plus belle, ces dernières 48 heures, redonnant ainsi espoir aux fellahs et aux agriculteurs après de longs mois de sécheresse. Dans un contexte de sécheresse marqué en Algérie (déficit pluviométrique depuis décembre dernier), les pluies qui sont de retour depuis dimanche dernier sont donc particulièrement bénéfiques pour la végétation et les cultures. Il sera enregistré des

pluies abondantes sur tout le pays jusqu'à aujourd'hui, selon un dernier BMS émis lundi par les services de l'Office national de météorologie. En effet, des chutes de neige affecteront l'ensemble des reliefs dépassant les 900 mètres d'altitude, notamment ceux de l'ouest, du centre et du centre-est. Les vives inquiétudes suscitées par les énormes déficits pluviométriques durant la période hivernale se sont estompées à la faveur des précipitations bienfaitrices. Ces pluies diluviennes sont considérées

comme salvatrices et de bon augure tant pour la céréaliculture, les cultures maraîchères que pour la reconstitution des nappes phréatiques. Mais ces fortes précipitations n'ont pas manqué de mettre à nu, dans la plupart des wilayas, l'état déliquescence de la voirie, des regards et des réseaux routiers parsemés de fissures béantes et de nids-de-poule, des immenses mares d'eau noyant certains tronçons routiers et les désagréments causés à la fluidité de la circulation.

L. A. R.

En Haute Kabylie, la neige bloque plusieurs routes

Plusieurs routes ont été coupées à la circulation dans la wilaya de Tizi Ouzou suite aux dernières chutes de neige, a indiqué hier le groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Selon les précisions fournies par la même source, la neige a bloqué la RN 15 reliant Tizi Ouzou à Bouira à hauteur du col de Tirourda (commune d'Iferhounène), la RN 33 reliant Tizi Ouzou à Bouira au niveau du stade d'Aswel (commune Aït-Boumahdi) et la RN 30 reliant Tizi Ouzou à Bouira à hauteur du col de Tizi-Nkouilal (commune d'Iboudrarène), le CW 253 reliant la RN 15 vers les communes d'Iferhounène et d'Illitène jusqu'aux limites administratives avec la wilaya de

Béjaïa, notamment au niveau du col de Chellata, et la RN 71 reliant Ain El-Hamam à Ait Yahia. Alors que la circulation était difficile sur le CW 150 reliant

les communes de Souamaa et Ait Yahia, le CW 10 entre les villages Boushel et Igouffafe dans la commune d'Ait Yahia, le CW 09 reliant la commu-

ne d'Illoula Oumalou (Tizi-Ouzou) à la commune de Chellata (Béjaïa) depuis le village Avoughers jusqu'au col de Chellata. Dans certaines localités dont les reliefs dépassent les 900 m, les écoliers n'ont pas pu rejoindre les bancs de l'école en raison de la neige, même si les routes ont été rouvertes notamment dans les régions relevant des daïras de Ouacifs, Ath Yenni et Ouadhias, Iferhounène, où 25 à 30 cm de neige ont été enregistrés. Les cumuls de pluies ont atteint près de 60 mm jusqu'à hier matin, selon les services de Météo Algérie. Le mercure a baissé sensiblement, frôlant les 2° dans certains localités situées en haute montagne.

Hamid M.

La foudre provoque un feu dans un bac à pétrole à Béjaïa

UN INCENDIE s'est déclaré sur le joint d'étanchéité d'un bac à pétrole de Sonatrach hier matin aux environs de 8h17. «Il s'agit du bac R13 (pétrole brut)», selon un communiqué de la Protection civile dont les secours sont intervenus pour porter aide aux éléments de la sécurité interne de Sonatrach au niveau de l'arrière-port de Béjaïa. «L'incendie est dû à la foudre qui s'est abattue dans le bac suite au mauvais temps qui traverse la ville de Yema Gouraya depuis lundi après-midi. Il a été circonscrit au bout de 40mn», précise le même communiqué. Et d'ajouter : «Nos secours sont toujours sur place pour surveiller le bac en cas de rebondissement du feu».

H.C.

Carte Chifa

Un logiciel pour contrecarrer les fraudeurs

POUR LUTTER contre l'abus de l'utilisation de la carte Chifa, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés a équipé les pharmaciens d'un logiciel permettant d'identifier les fraudeurs. Un nouveau logiciel sera mis aussi à la disposition de ces derniers, permettant une connexion directe avec le médecin conseil de la Casnos qui va signifier son avis au pharmacien sans que le patient ait à se déplacer. Une procédure qui va se généraliser au profit des assurés sociaux affiliés à la Cnas.

Selon son directeur général Chawki Acheuk-Youcef, la Casnos a lancé un nouveau système pour «rationaliser la consommation des médicaments et lutter contre les abus». «La Casnos a mis en place une nouvelle application informatique qui permet aux pharmaciens d'accéder à l'historique des non-salariés affiliés à la Caisse pour éviter d'éventuels abus de consommation des médicaments», a précisé M. Acheuk-Youcef au Forum du quotidien *Al-Chaab*. D'autre part, le même responsable a également fait

savoir que les dépenses de la Caisse, en matière de prestations destinées aux assurés non-salariés, ont augmenté de 10% en 2015 par rapport à 2014, alors que durant les années précédentes cette hausse était de 19%, ce qui démontre, selon M. Acheuk-Youcef, «une meilleure maîtrise et rationalisation des dépenses». Evoquant les résultats de la mise en vigueur de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, il a relevé notamment une hausse des recettes des cotisations de 58% en janvier 2016 par rapport à janvier

2015. Dans le même contexte, il a ajouté que 16 000 agriculteurs, débiteurs de cotisations, ont régularisé leur situation auprès de la Caisse et que 6 000 nouveaux affiliés ont été enregistrés jusqu'à février 2016. Le DG de la Casnos a rappelé la nouvelle mesure destinée aux «aidants-familiaux» (conjoints, ascendants, descendants) des agriculteurs non-salariés, et qui exercent avec eux sans pour autant être des ayants droit. Ces aidants-familiaux pourront, à la faveur des nouveaux textes, cotiser, obtenir la qualité d'assurés

sociaux et bénéficier des prestations de la caisse. M. Acheuk-Youcef a fait savoir que le potentiel actuel des non-salariés est estimé à 3 millions de personnes qui travaillent pour leur propre compte, en l'occurrence les commerçants, les artisans, les agriculteurs etc., ainsi que les professions libérales (médecins, avocats, notaires,...). Dans ce sillage, il est important de rappeler que le système du tiers payant a été généralisé en 2011 avec la généralisation de la carte Chifa.

Meriem Benchaouia

Ouverture du 5^e symposium de l'AIG

Khebri : «L'Algérie œuvre pour un accord consensuel de réduction de l'offre»

■ Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, présent au 5^e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz, a affirmé qu'afin de parvenir à une réduction de l'offre en pétrole en vue de redresser les prix, l'Algérie poursuivra, dans les années à venir, ses efforts pour rapprocher les points de vue des producteurs de pétrole membres et non membres de l'Opep.

Par Thinhinene Khouchi

«L'Algérie continuera à œuvrer sans relâche pour rapprocher les points de vue aussi bien au sein de l'Opep que des pays non membres de cette organisation pour aboutir à des solutions consensuelles de réduction de l'offre pétrolière en vue de redresser les prix», a déclaré M. Khebri dans une allocution à l'ouverture du 5^e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz. Le ministre a souligné, lors de cette rencontre, que l'extension de l'économie mondiale, la croissance démographique et l'amélioration des conditions socio-économiques des populations, conduisent à une augmentation des besoins énergétiques d'environ 40% d'ici à 2040. En effet, toutes les formes d'énergie contribueront à la satisfaction des besoins. Le ministre affirme que «le gaz naturel y a une place de choix. En effet, la demande de gaz est prévue d'augmenter d'environ 50% d'ici à 2040, principalement en Asie, c'est-à-dire à un rythme d'environ 1,5% en moyenne annuelle, le plus élevé taux de toutes les énergies fossiles. Sa part dans le mix-énergétique mondial est prévue de passer de 21% actuellement à près de 26% en 2040». Le ministre a parlé des difficultés du gaz naturel, disant qu'elles sont aussi le résultat de politiques énergétiques incohérentes dans certaines régions». A



titre d'exemple, dans le secteur de l'électricité en Europe, où la compétition entre combustibles est basée sur les coûts marginaux à court terme, le gaz naturel est défavorisé par rapport aux énergies renouvelables, fortement subventionnées, explique le ministre de l'Energie. Soulignant le rôle très important

du gaz en Algérie, M. Khebri indique qu'«en Algérie, le gaz joue un rôle très important. Il contribue à satisfaire 63% des besoins énergétiques du pays. Il représente environ 41% de la production primaire commerciale d'hydrocarbures et 52% des exportations en volumes. Les chiffres que je vous ai donnés

seraient encore plus élevés si l'on prenait en compte le GPL et le condensat au gaz naturel». Observant que les prix actuels de pétrole sont «déraisonnablement bas», le ministre a prévenu que «les conséquences négatives de cette situation sur les pays exportateurs de pétrole sont connues et accentuent les risques boursiers et financiers». Cette manifestation scientifique et technique constituant l'événement phare de l'Association algérienne de l'industrie du gaz, est organisée tous les trois ans. Elle a rassemblé pour cette 5^e édition plus de 700 participants représentant les professionnels nationaux et étrangers de l'ensemble de la chaîne de l'industrie du gaz, mais aussi des représentants de la communauté universitaire. Le débat au sein de cette association a amené à considérer que le véritable défi réside dans une profonde réflexion collective entre un besoin croissant d'énergie et un marché complètement déséquilibré, conjugués à des modèles de consommation plus performants. C'est ainsi que l'AIG a fait le choix de placer la technologie et l'innovation au centre des débats de ce cinquième symposium sous le thème de «la technologie : moteur de développement des ressources et des diversifications des échanges et des usages». Les travaux de cette manifestation ont débutés hier à l'hôtel Sheraton et se poursuivront aujourd'hui. T. K.

En attendant un consensus entre les pays producteurs

Un pas saoudien et russe pour la stabilisation du marché pétrolier

Alors que l'Algérie a lancé une série de pourparlers avec les pays producteurs de pétrole depuis le début de la crise des prix en juin 2014, en vue de stabiliser le marché pétrolier, un pas vient d'être franchi à travers la signature d'un accord pour geler leurs productions de pétrole à leur niveau de janvier entre la Russie et l'Arabie saoudite. Cet accord fait suite aux efforts du Venezuela, soutenu par l'Algérie et d'autres pays. Dans un point de presse animé hier à Doha, rapporté par plusieurs médias, le ministre de l'Énergie qatari, Mohammad Bin Saleh al Sada, a indiqué qu'il est arrivé à un accord avec les ministres de l'Énergie des pays de l'Arabie saoudite, du Venezuela et de la Russie pour geler la production de brut de leurs pays à ses niveaux de janvier, à condition de la participa-

tion de grands producteurs dans cette démarche. Selon le responsable qatari, cet accord est un pas pour le retour de la stabilité du marché pétrolier. Pour le ministre saoudien, Ali Naimi, le gel de la production de brut à ses niveaux de janvier sera suffisant pour l'amélioration du marché de brut. Il est précisé que les ministres russe et saoudien du Pétrole, se sont réunis hier à Doha, en présence du Qatar et du Venezuela, sont aussi deux producteurs de l'or noir. Avec le gel de la production à ses niveaux de janvier par ces deux pays, les pays producteurs de pétrole ne doivent pas excéder le quota produit au mois de janvier passé, et ce, en attendant la réunion extraordinaire du mois de mars qui va réunir tous les membres du cartel. Il est à noter que la Russie, qui n'est pas membre de l'Opep, et l'Arabie

saoudite avait à plusieurs reprises refusé de baisser ou de geler leur production, sachant qu'elle est le premier producteur de brut. Mais si aujourd'hui ce pays est arrivé à un accord avec la Russie, c'est qu'il commence à être touché sérieusement par les retombées de la crise du marché pétrolier. Cependant, arriver à une vraie stabilisation du marché pétrolier nécessite, selon les experts, que les autres membres de l'Opep adoptent cette décision. Selon l'agence Bloomberg, qui a cité comme source le ministre de l'Énergie qatari Mohammad Bin Saleh al Sada, les quatre grands producteurs de pétrole au monde réunis hier à Doha exigent que tous les autres producteurs fassent de même pour ne pas aggraver la situation du marché pétrolier et réduire l'espoir d'une remontée éventuelle

des prix. Dans ce cadre, le ministre vénézuélien de l'Énergie a annoncé hier une rencontre avec ses homologues iraniens et irakiens, prévue aujourd'hui, afin d'adopter la même décision, affichant son souhait pour qu'il soit accompagné par le ministre qatari. Pour rappel, l'Iran avait menacé de ne pas participer à la réunion d'urgence prévue au mois de mars en cas de désaccord pour stabiliser les prix de l'or noir. En même temps, ce pays a commencé à approvisionner l'Europe avec son stock de brut. Pour sa part, l'Algérie qui est également touchée directement par les retombées de la chute des prix du pétrole avait indiqué, par le biais du ministre de l'Énergie, Mohamed Khebri, qu'elle n'ira pas à la réunion de l'Opep sans accord préalable pour la stabilisation du marché pétrolier et tenter de remonter

LA QUESTION DU JOUR

L'unité perdue de la Libye

suite de la page Une

Si elle avait renversé l'ancien régime par ses seules forces, si nulle force étrangère ne s'en était mêlée, elle ne serait pas dans l'état d'impuissance qu'on lui voit. Elle serait toujours unie, car elle aurait accomplie une véritable révolution, qui n'abat pas un régime sans en construire sur sa lancée un autre pour le remplacer. Les pays voisins, dont le nôtre, auraient aujourd'hui quelque droit de refuser la deuxième intervention, qu'on dit imminente, ce qui ne pas va de soi, s'ils s'étaient fermement opposés à la première. Sans doute n'avaient-ils pas applaudi à la première, mais on ne peut pas dire qu'ils aient beaucoup fait pour la contrecarrer. On comprend d'ailleurs pourquoi : ils ne voulaient rien faire qui ait pour effet de leur faire subir la même agression impérialiste franco-britannique. Aucun pays n'a été plus partagé que le nôtre à ce moment, entre le souci de ne pas prêter le flanc à l'agression et celui de rester solidaire avec le pays voisin qui en était victime. A aucun moment dans son histoire aussi, les agents de l'impérialisme ne s'y sont exprimés avec autant de franchise. La cinquième colonne est apparue alors avec une netteté d'autant plus grande qu'elle croyait que c'était arrivé, que le régime algérien lui non plus ne serait pas épargné par la vague dite le printemps arabe. La Libye ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, un pays sans Etat, si ses voisins avaient été assez vigilants pour s'opposer à l'agression franco-britannique dès ses premiers signes. Le régime syrien est toujours debout parce qu'ils a des alliés et que ceux-ci ne l'ont pas laissé tomber quand les monarchies du Golfe ont entrepris sa démolition. Le paradoxe c'est que la Syrie n'appartient à aucune union politique, au contraire de la Libye qui est membre et de l'Union du Maghreb, et de l'Union africaine. Sans même parler de la Ligue arabe, à quoi appartiennent l'une et l'autre, mais dont la vocation, il est vrai, pas de venir en aide à l'un de ses membres en butte à une menace extérieure, mais au contraire de la déclencher contre lui. M. H.

les prix du brut. L'Algérie a lancé une série de pourparlers avec les pays producteurs de pétrole depuis le début de la crise des prix en juin 2014, puis en 2015 avec des émissaires envoyés par le président de la République. Mais ceux-ci n'ont toujours pas abouti et l'Algérie compte poursuivre ses discussions.

Nacera Chennafi

Carte d'identité biométrique

Les précisions de Bedoui

■ La décentralisation et le rapprochement de l'administration du citoyen sont aujourd'hui une réalité palpable, a affirmé à Tamanrasset le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui.

Par Malek H.

« **L**a décentralisation et le rapprochement de l'administration du citoyen sont devenus une réalité palpable, facilitant le traitement des différentes affaires du citoyen avec l'administration publique », a indiqué le ministre, lors de l'inspection du centre de délivrance des documents biométriques, situé à la cité El-Wiam (Concorde).

Les candidats aux examens du baccalauréat sont prioritaires dans la délivrance de la carte

Education

Formation au profit de 2 561 nouveaux fonctionnaires

AU MOINS 2 561 nouveaux fonctionnaires du secteur de l'éducation relevant des services économiques au niveau national prendront part « prochainement » à une formation dans leur domaine, a annoncé, lundi à Mascara, le directeur de la formation au ministère de l'Éducation nationale, Touati Tliba. Cette formation, a-t-il indiqué à la presse, en marge d'une rencontre nationale des directeurs de 11 instituts nationaux de formation du personnel de l'éducation, est destinée aux lauréats du concours dernier de recrutement des cadres des services économiques. Il s'agit de 1 299 intendants, 840 intendants adjoints, 354 intendants gestionnaires adjoints et 68 intendants professionnels adjoints concernés par cette formation, a-t-il précisé.

Les lauréats, dont les noms seront affichés cette semaine ou la semaine prochaine, seront répartis sur les instituts nationaux, fin février en cours, pour bénéficier d'une formation de 724 heures, a ajouté M. Tliba.

Le ministère de l'Éducation nationale a récupéré des instituts nationaux inexploités par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dont celui de la wilaya de Mascara qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, et cinq autres instituts dans les wilayas de Relizane, Laghouat, Ain Témouchent et El Oued. La récupération d'autres « prochains » fait l'objet de préparation, a-t-il signalé.

Les participants ont débattu, lors de cette rencontre nationale de deux jours ouverte dimanche soir, de questions techniques liées à la préparation de l'accueil des formés, en plus de l'examen de la situation financière et matérielle des instituts de formation. **R. N.**



d'identité nationale biométrique, a ajouté M. Bedoui, soulignant que les walis ont été instruits de coordonner avec les directions de l'éducation au niveau des wilayas pour entamer cette opération.

« Un million de cartes nationales biométriques seront délivrées à l'échelle nationale durant l'année 2016 », a-t-il ajouté dans le même contexte.

Lors de son inspection des services de ce centre, le ministre a écouté un exposé sur l'opération de numérisation en cours au

niveau des collectivités locales et qui a ciblé jusqu'ici les communes d'Abalessa, In-M'guel, Ideles et Foggaret-Ezzoua, en attendant sa généralisation aux autres communes de la wilaya.

Occupant une surface de 825 m² bâtis, ce centre, chargé de la délivrance des documents officiels sécurisés (passeports et cartes d'identité nationale biométriques), est composé de deux étages renfermant huit bureaux réservés aux opérations de délivrance des documents biométriques précités et une salle d'at-

tente, selon la fiche technique du projet. Le second étage, qui est dédié aux services de la carte grise et autres documents, comporte quatre bureaux, une salle d'attente et une autre d'archives. Le ministre de l'Intérieur a auparavant visité le chantier d'une laiterie privée, d'une production prévisionnelle de 40 000 l/j de lait, dont une partie de lait de chamelle, susceptible de générer, une fois opérationnelle en mars prochain, plus de 90 emplois. Sur site, M. Bedoui a écouté des explications sur la

situation de l'investissement dans la wilaya, avant d'insister sur le nécessaire accompagnement des investisseurs dans la filière de la production de lait et d'exhorter les parties concernées à la vulgarisation des avantages préconisés par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement et attirer les promoteurs vers cette wilaya aux importantes potentialités, dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage notamment.

M.H.

Dépenses publiques

Le développement territorial devrait être plus équitable

Le professeur en économie et ancien ministre des Finances, Abdelatif Benachou, a plaidé, hier à Alger, pour un développement territorial plus équitable de façon à permettre aux régions pauvres du pays de rattraper le retard de croissance alors que celles riches doivent s'autofinancer à partir de leurs ressources ou emprunter du marché.

« Depuis 2005, en contexte d'une dépense publique croissante qui a profité à toutes les régions à un coût important, les inégalités territoriales se sont accrues avec des wilayas qui perdent et d'autres qui gagnent », a-t-il estimé lors d'une conférence-débat organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) sous le thème « Innovations pour le développement des territoires ». D'où la nécessité, selon lui, de revoir la politique nationale de développement territoriale et ce, à travers des innovations financières, sectorielles et institutionnelles.

Sur le plan des mesures financières, le conférencier recommande de « reconstruire » la fiscalité locale de façon à savoir « qui paie quoi et combien » ce qui permettra d'identifier les villes riches et celles pauvres.

Ainsi, les subventions de l'État doivent être limitées aux wilayas pauvres, selon M. Benachou pour qui, celles ayant des ressources locales (fiscalité, douane, domaine,

ndlr) peuvent recourir au marché financier ou bancaire en cas de besoin. « Il faut que le budget de l'État aille mieux aux territoires qui en ont besoin, notamment en matière d'équipement. Les territoires qui ont assez de ressources peuvent aller à l'emprunt pour financer des équipements déterminés », a-t-il expliqué, indiquant que des spécialistes algériens pouvaient aider ces villes à appliquer ce mode de financement. Une récente étude du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a révélé que 62% des 1 541 communes du pays sont classées « pauvres », soit 958 communes, alors que 31% (480) sont classées « moyennes » contre seulement 7% (103) qui sont « riches ».

Entre 60 et 65% des ressources des communes sont composées de recettes fiscales locales, 20 à 30% de dotations budgétaires de l'État et 10% de ressources patrimoniales, selon la même étude rendue publique en décembre dernier, qui indique que ces recettes fiscales ne profitaient pas vraiment aux villes commerciales et industrielles.

Selon M. Benachou, qui était ministre des Finances entre 1999 et 2001 puis entre 2003 et 2006, les collectivités locales doivent accepter un traitement « différencié » (en termes de dotations publiques) pour permettre à l'ensemble des territoires de se développer à la même cadence. M.

Benachou a appelé à une réforme « urgente » des finances locales, estimant que des réformes sectorielles et institutionnelles sont aussi nécessaires pour corriger les dysfonctionnements et disparités dans le développement des territoires.

« Nous ne pouvons pas atteindre le renouveau industriel si nous ne développons pas d'abord les filières primaires : agroalimentaires, manufactures et médicaments », pense-t-il tout en insistant sur l'impératif de revoir la stratégie nationale de l'investissement qui, lui seul, crée le développement et la croissance.

En matière d'innovations institutionnelles le conférencier préconise la modernisation de la gestion des collectivités locales de sorte à leur permettre de jouer leur rôle de « provocateur de développement ».

S'exprimant en marge de cette rencontre, M. Benachou a salué les nouvelles mesures, notamment économiques, introduites dans la loi portant révision de la Constitution, adoptée récemment par le Parlement.

Cette loi consacre notamment l'égalité entre secteur public et privé économique et l'élargissement la mission du contrôle de la Cour des comptes au secteur public marchand alors qu'il était limité aux finances publiques. **Dalila C.**

Infrastructures ferroviaires

Signature d'un accord pour la création d'une société algéro-chinoise

■ L'Entreprise nationale de réalisation d'infrastructures ferroviaires (Infrafer) et l'entreprise chinoise China Railway construction corporation (CRCC) ont signé, à Alger, un protocole d'accord pour la création d'une société mixte spécialisée dans la réalisation des voies ferrées.

Par Yanis G.

Le protocole d'accord de cette joint-venture a été signé en marge du Salon international des transports de la logistique et de la mobilité par le P-dg d'Infrafer, Slimane Bouchama, et le vice-directeur général de CRCC international, Wei Waizheng, en présence du ministre des Transports, Boudjema Talai.

La future société mixte algéro-chinoise, qui devrait voir le jour d'ici à six mois, sera spécialisée principalement dans la pose des voies ferrées à grandes vitesses, un créneau où Infrafer ne possède pas encore une expérience, a indiqué à l'APS M. Bouchama après la signature de l'accord.

«Habitée à réaliser des voies classiques de chemin de fer, Infrafer va s'attaquer, à travers ce partenariat, à un nouveau seg-



ment d'activité lié aux voies à grandes vitesses», a-t-il expliqué.

L'accord prévoit aussi, selon la même source, la construction

d'une usine de fabrication de pièces pour l'électrification des voies ferrées et les systèmes de signalisation et de télécommuni-

cation. La réalisation des études ferroviaires, les études des voies ferrées dans le désert et les grands travaux d'ouvrages d'art

et des tunnels figurent également dans les objectifs assignés à ce partenariat, indique encore M. Bouchama. «Après la signature de ce protocole, on va attendre la validation du Conseil de participation de l'Etat (CPE) pour finaliser le pacte des actionnaires et fixer le capital de la société dont la création effective est prévue d'ici six mois», a souligné le P-dg d'Infrafer. Le ministre des Transports a, pour sa part, souligné les retombées positives attendues de ce projet commun sur le secteur. De son côté, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, estime que cet accord constitue «une nouvelle concrétisation des efforts des deux parties pour aller vers un véritable partenariat industriel».

«Les entreprises chinoises ont l'expérience et la technologie dans la réalisation des infrastructures ferroviaires et sont prêtes à les partager avec leurs partenaires algériens», a ajouté M. Guangyu.

Y. G.

Excédent commercial de l'UE en 2015

En hausse à plus de 64 milliards d'euros

L'excédent commercial de l'Union européenne (UE) a enregistré une importante progression en 2015, à 64,2 milliards d'euros contre 13,3 milliards d'euros en 2014, en raison de la chute des prix du pétrole, montrent les données publiées par l'Office statistique de l'UE, Eurostat.

«En 2015, les exportations de biens extra-UE28 ont augmenté à 1 789,1 mds d'euros (soit une hausse de 5% par rapport à 2014), alors que les importations ont atteint 1 724,9 mds (en hausse de 2% par rapport à 2014). En conséquence, l'UE28 a enregistré un excédent de 64,2 mds d'euros, contre +13,3 mds en 2014», précise Eurostat dans un communiqué.

L'excédent commercial de la zone euro a poursuivi en 2015 son importante hausse à

246 mds d'euros, contre 184,3 mds d'euros en 2014. La chute des prix du pétrole en 2015 a permis à l'UE de réduire sensiblement sa facture énergétique à 243,5 milliards d'euros contre 335,8 milliards en 2014.

En effet, les importations énergétiques de l'UE en provenance de Russie, son principal fournisseur, ont baissé de 25%. Au même moment, les exportations européennes vers ce pays ont poursuivi leur chute, plongeant de 28%.

Les sanctions commerciales imposées par l'UE à la Russie après l'annexion de la Crimée en 2014, et l'embargo russe sur les produits alimentaires européens décrété en réaction à ces sanctions a contribué grandement à la chute des échanges commerciaux entre les deux parties.

Cependant, les échanges commerciaux entre l'UE et les Etats-Unis ont poursuivi leur hausse durant l'année 2015 en faveur du bloc des 28 qui a augmenté son excédent commercial à 123,3 milliards d'euros contre 104,5 en 2014.

Avec la Chine, l'UE reste déficitaire, creusant davantage l'écart à 180 milliards d'euros en 2015 contre 137,5 mds en 2014.

Si l'UE a exporté pour 1 789,1 mds d'euros en 2015, l'Allemagne reste le pays qui a contribué le plus à l'essor des exportations européennes.

L'excédent commercial de l'Allemagne, moteur de croissance de la zone euro, s'est élevé en 2015 à 251,9 mds d'euros contre 216,5 mds d'euros en 2014.

Salim O./Agences

Chine

Forte hausse des prêts bancaires

Les prêts accordés par les banques chinoises ont quadruplé en janvier par rapport à décembre, se hissant à un niveau record à 2 510 milliards de yuans (385 milliards de dollars), a annoncé hier la banque centrale (PBOC).

Aidés par des facteurs saisonniers, mais surtout par une politique monétaire très accommodante destinée à soutenir l'économie coûte que coûte, les nouveaux prêts accordés par les établissements bancaires chinois ont dépassé les 2 510 milliards, contre 598 milliards de yuans en décembre et 709 milliards en novembre. Après plusieurs mois où les établissements financiers semblaient bien plus réticents à ouvrir leur bourses et à accorder du crédit, cette envolée des prêts bancaires pourrait avant tout s'expliquer par des facteurs typi-

quement saisonniers. Ainsi, les banques d'Etat – qui dominent le secteur – se montrent traditionnellement plus généreuses en janvier, juste après s'être vues attribuer leurs quotas de prêts pour l'année.

Par ailleurs, la demande de crédit des entreprises grimpe souvent en début d'année, une fois bouclé le bilan de l'année précédente et la date très avancée des congés du Nouvel an lunaire, début février, a encore accentué cette tendance, notaient les analystes.

Enfin, ajoutaient-ils, certaines entreprises ont commencé à transformer leurs dettes libellées en dollars pour des crédits en yuans, afin de profiter de la forte dépréciation de la monnaie chinoise et échapper au relèvement des taux d'intérêt américains. De son côté, l'agrégat appelé

«social financing», une mesure large du crédit incluant les financements disponibles en dehors des banques via divers mécanismes, a doublé en janvier, grimant à 3 420 milliards de yuans (524 milliards de dollars) contre 1 820 milliards le mois précédent. Une hausse spectaculaire sans doute alimentée par les injections massives de liquidités réalisées par la banque centrale dans le système financier dans les semaines précédentes le Nouvel an lunaire.

Toutefois, les experts relèvent que la croissance du volume général de crédit s'accélérait depuis déjà six mois.

Comme les gouvernements locaux ont été privés d'emprunter auprès des banques, ils émettent désormais des obligations municipales pour lever des fonds. Ce montant est inclus

dans le «social financing», soulignaient-ils. Selon eux, ce rebond du crédit ajoute aux dangers de l'endettement chinois public et privé, déjà colossal, alors que le nombre de défauts de paiements d'entreprises se profile. Mais cela devrait à court terme soutenir l'activité économique, reconnaissent-ils. De l'avis général, le volume de crédit devrait rester élevé durant l'année en cours, étant donné les assouplissements monétaires réalisés par Pékin, notamment via de multiples abaissements des taux d'intérêts et réductions des ratios de réserves obligatoires des banques.

Soucieux de contrer l'essoufflement persistant de l'économie chinoise et de soutenir l'activité, la PBOC devrait poursuivre cette politique accommodante.

R. E.

Port d'Oran Des importations d'un milliard de dollars exonérées des droits de douane

LA VALEUR globale des importations exonérées des droits de douane a atteint plus d'un milliard de dollars au niveau du port d'Oran en 2015, a-t-on appris auprès de la direction du commerce. Le volume des produits exonérés de ces droits est estimé à près de 26 millions de tonnes, importés dans le cadre de la Zone de libre-échange arabe et de l'Union européenne (UE), a-t-on indiqué.

Ces importations concernent les matières premières destinées à l'industrie et à la vente en l'état, en application du décret exécutif complétant, modifiant et fixant les modalités de suivi des importations exonérées des droits de douane dans le cadre des conventions de libre-échange, a-t-on ajouté. Pas moins de 1 085 opérateurs économiques (importateurs de matières premières et producteurs) ont bénéficié de cette opération après dépôt de dossiers de demandes d'exonération douanière au niveau de la direction du commerce. Il s'agit de 12 193 dossiers.

Après étude par la direction du commerce d'Oran, 11 045 dossiers ont été visés dont 1 753 pour ce qui concerne la zone arabe et 9 292 pour l'Union européenne.

Souad L./APS

Fête de Yennayer Les procédés de classement et de valorisation en débat samedi à Oran

UNE JOURNÉE d'étude sur le thème «Procédés de classement et de valorisation de la fête de Yennayer» sera organisée, samedi à Oran, par le Haut Conseil à l'Amazighité pour étudier l'opportunité de classement national de cette fête marquant l'avènement de la nouvelle année amazighe. Outre le HCA, cette rencontre est co-organisée par le ministère de l'Education nationale et celui de la Culture, en partenariat avec le Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) basé à Oran et le Centre de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH). Les travaux de cette rencontre devant réunir des chercheurs et spécialistes en sociologie, en anthropologie et en histoire, entre autres, se dérouleront au niveau de deux panels. Le premier intitulé «De la procédure de classement» doit permettre à plusieurs intervenants d'exposer les démarches et les procédures à entreprendre pour le classement du patrimoine immatériel. Parmi les intervenants figurent Mourad Mahmoudi, secrétaire général de la commission algérienne pour l'éducation et la culture à l'Unesco ou encore Slimane Hachi, directeur du CNRPAH qui a eu à élaborer et à défendre plusieurs dossiers de classement du patrimoine immatériel national. Le deuxième panel est intitulé «La dimension historique et sociologique». Elle permettra à plusieurs intervenants de divers horizons, d'aborder, entre autres, le volet historique de cette fête ancestrale bien ancrée dans la société algérienne, la territorialité de Yennayer ainsi que les différentes manifestations et expressions marquant la célébration de cette date. Au terme de cette rencontre, les participants procéderont à la validation du dossier de classement de la fête de Yennayer. Lors du lancement des festivités de Yennayer à Alger, en janvier dernier, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a mis en exergue l'idée du classement du nouvel an amazigh à la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco. Cette idée reste une piste de réflexion lancée en 2015 par le HCA et qui nécessite l'intervention des anthropologues, des centres de recherches et des ministères de la Culture et de l'Education nationale, a-t-il expliqué dans la même foulée. «Un classement de l'Unesco serait d'autant plus envisageable que la célébration de Yennayer est commune à plusieurs pays», a-t-il estimé. Concernant la reconnaissance de Yennayer en tant que fête nationale, le SG du HCA a déclaré que celle-ci «doit passer par la révision des textes juridiques» de 1963 régissant les fêtes nationales, estimant que ces textes sont appelés à évoluer pour «s'adapter» à la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui. **R.S.**

Réinsertion sociale des détenus

L'administration pénitentiaire collabore avec des associations

■ La direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion travaille en collaboration avec près d'une centaine d'associations de la société civile en vue de trouver des solutions propices à la réinsertion sociale des détenus, a révélé le directeur de recherche et de réinsertion sociale des détenus.

Par Salim B.

Intervenant à l'ouverture d'une session d'entraînement sur le programme de rééducation des détenus en milieu carcéral, abritée par l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Koléa et organisée en coordination avec les Scouts musulmans algériens (SMA), Bourebala Fayçal a mis en exergue le «rôle d'importance dévolu aux associations civiles dans la rééducation des délinquants, dont les mineurs notamment». Inscrite dans le cadre du programme de réforme de la justice, cette session s'ajoute à une série de programmes de coopération initiés avec les secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, des Affaires religieuses, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat, a-t-il ajouté. Il a estimé que le programme éducatif proposé par les SMA, dans le cadre d'un partenariat avec l'administration pénitentiaire, est la «première expérience du genre tentée dans le monde arabe suscep-



tible de constituer un plus pour le programme de rééducation des détenus, visant à réduire le taux de récidive». M. Bourebala a plaidé, à cet effet, pour un «changement du regard de la société envers le détenu, en étant à son écoute et en s'informant sur ses besoins et sa situation psychosociale, afin d'arriver à corriger son comportement, avant de lui offrir une chance de réinsertion sociale». Pour le commandant

général des SMA, Mohamed Boualag, un «regard de travers de la société envers le détenu est la plus grande contrainte entravant sa réinsertion sociale, d'où le rôle des Scouts musulmans en la matière». S'exprimant sur le programme éducatif, constituant l'objet de cette session d'entraînement, M. Boualag a soutenu qu'il vise principalement à trouver de nouveaux mécanismes de travail afin d'aider les détenus,

dont les mineurs notamment, à réussir leur réinsertion sociale, compte tenu du fait que «la rééducation est une mission des plus complexes». Cette session de trois jours participe à la découverte de nouveaux mécanismes en vue de la mise en œuvre du programme, avec la contribution des Scouts musulmans et des cadres de l'administration pénitentiaire, a-t-il souligné. **S. B./APS**

Habitat

Les constructions illicites doivent être combattues par la démolition

Les constructions illicites qui constituent une agression contre les biens de l'Etat et les droits des citoyens «doivent être combattues» et démolies purement et simplement, a affirmé lundi le wali de Sidi Bel-Abbès, Mohamed Hattab. Animant le forum du quotidien «Ouest infos», paraissant à Sidi Bel-Abbès, le chef de l'exécutif a déclaré que les pouvoirs publics sont «sommés d'exécuter les décisions de démolition sans adresser de mises en demeure ou recourir à des poursuites judiciaires de ceux qui squattent des terres relevant des Domaines» pour des constructions illicites et utilisent ainsi la malice pour bénéficier de logements sociaux. «Il faut faire preuve de plus de vigilance et

contribuer tous à l'éradication de telles constructions sans permis de construire sur des terrains accaparés par des moyens illégaux», a martelé le premier responsable de la wilaya. Tout en insistant sur l'impératif d'impliquer tous les acteurs pour lutter contre ce phénomène, M. Hattab a appelé les citoyens à contribuer à la démarche de l'Etat de résorber l'habitat précaire et indécemment qui altère l'esthétique de la ville. S'agissant de l'attribution, effectuée dernièrement et concernant 4 000 logements sociaux, le wali a indiqué que certains dépassements ont été relevés concernant la liste des bénéficiaires de logements au niveau des communes de Telagh et Sidi Khaled, soulignant que la commission

de recours œuvre à assainir la liste et remettre les affectations aux méritants. L'attribution de logements à Ain El Berd, Sfisef et Ras El Ma s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et aucun dépassement n'a été relevé, s'est félicité le wali. L'opération d'attribution des logements s'effectue en toute transparence en consultant le fichier national du logement, a affirmé le chef de l'exécutif, avant de signaler que la wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose d'un important programme d'habitat de plus de 47 900 logements tous programmes confondus. Un nombre, a-t-il dit, qui «donne de l'espoir à tous ceux qui attendent un logement». **Lamine D.**

Protection civile de Béjaïa

2 131 interventions effectuées le mois dernier

Pas moins de 2 131 interventions ont été effectuées par les différentes unités de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa durant le mois de janvier dernier, selon le bilan qui nous a été communiqué jeudi dernier. Les interventions concernent le secours de 1 069 malades et 188 blessés (chutes...), lesquels ont été évacués vers les différents centres de soins de la wilaya. Le bilan fait état aussi de 123 accidents de la route, ayant engendré 127 blessés et malheureusement 02 décès. En outre, 54 incendies ont été enregistrés (avec 72 interventions et sorties d'engins) dont 12

feux dans les milieux urbains occasionnant en parallèle 06 blessés souffrant de brûlures, 05 feux dans le milieu végétal, 07 autres incendies de véhicules et 30 interventions pour divers feux. Les pompiers de Béjaïa ont, par ailleurs, effectué 511 opérations diverses (avec 558 interventions et sorties d'engins dont le secours d'un sans domicile fixe (SDF) évacué vers l'Auberge des personnes âgées de Sidi-Ouali sachant que 25 tournées ont été effectuées à ce propos dans le cadre de ces opérations. Les unités de la Protection civile ont réalisé 151 différents dispositifs de sécurité

(visites de travail des autorités centrales, événements sportifs ou culturels et autres). Et ces actions se sont soldées par le secours de 64 personnes blessées dont la majorité des footballeurs et aussi des malades. Les pompiers ont recensé aussi une opération liée à un effondrement partiel d'une bâtisse et 10 autres opérations liées à des infiltrations ou stagnation d'eaux pluviales. A noter que durant la première semaine du mois en cours, les pompiers sont intervenus pour éteindre un feu dans un restaurant sur la RN26 à Tazmalt, un feu qui s'est produit mardi dernier et a causé des

dégâts matériels et sont intervenus aussi jeudi dernier peu avant 21h suite au dérapage d'une Passat Volkswagen, sur la RN09 à hauteur du CRF Aokas et ont secouru les deux passagers blessés dont le premier polytraumatisé a été évacué par ambulance vers l'hôpital d'Aokas et le second, une jeune femme de 20 ans, coincée dans le véhicule. «La victime est décédée sur les lieux et son corps a été extrait de la carcasse de la voiture et évacué vers la morgue d'Aokas», ajoute le communiqué signé par le capitaine Fatshe Soufi. **Hocine Cherfa**

Béjaïa

Un conseil de wilaya pour le développement de la ville de Yemma Gouraya

■ Un conseil de wilaya a été exclusivement consacré à la commune de Béjaïa. Il a été présidé hier par le wali et a regroupé tous les membres de l'exécutif communal de Béjaïa et tous les directeurs de l'exécutif qui ont présenté, à tour de rôle, la situation des différents projets inscrits au profit de la municipalité.

Par Hocine Cherfa

C'est ainsi que «le directeur de l'énergie et des mines a dressé un compte rendu du taux de pénétration du gaz de ville dans la commune qui a atteint les 73%», indique la cellule de communication de la wilaya. «Considéré comme insuffisant, le wali a instruit au directeur du secteur afin de rattraper le retard en concrétisant le projet des 4 487 branchements qui rentrent dans le cadre des perspectives de l'année 2016», ajoute la même source. «Une instruction ferme a été donnée aussi au directeur de la SDE afin de mettre en place une commission qui sera composée des éléments de la commune

de Béjaïa et il lui a été demandé en premier lieu d'arrêter les modalités pratiques pour l'assainissement de la situation des créances impayées, de recenser et de nettoyer le tissu urbain de tout survol de lignes de haute et moyenne tension afin de récupérer un portefeuille foncier important», souligne-t-on. Il a déploré l'absence d'une étude de diagnostic sur l'éclairage public, bien qu'un bureau d'études français spécialisé dans ce domaine ait été invité et est venu effectuer ce travail mais il a été mal orienté. Au sujet de la disparité observée en éclairage dans les quartiers publics, le chef de l'exécutif a instruit le chef de daïra d'y remédier. «Tous les directeurs se sont suc-



édé pour faire lecture de rapports et dresser la situation des projets inscrits au profit de la commune», selon la cellule de communication de la wilaya. Le directeur du logement est invité à orienter, dorénavant, tous les programmes du logement vers le site de Sidi Boudrahem où plusieurs équipements publics y seront érigés et le directeur de l'hydraulique est invité, pour sa

part, à mettre fin aux différentes fuites d'eau constatées à travers les quartiers, déplorant l'absence d'un schéma directeur concernant l'AEP et l'assainissement. A ce propos, une commission va être créée qui se chargera du dossier de l'hydraulique, notamment le recensement de tous les points noirs puis engagera des solutions adéquates.

H. C.

Tissemsilt

Attribution prochaine de près de 620 logements

Près de 620 logements publics locatifs et autres destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) seront attribués prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris du directeur de l'habitat. Les comités de daïras chargés de l'étude des dossiers de demandes de logement public locatif travaillent et l'opération d'attribution est prévue en mars prochain dans les communes de Ouled Bessam, Ammari, Tissemsilt, Khemisti, Theniet El Had et Lazharia, a indiqué Mohamed Mekhtiche.

La distribution de 65 logements RHP est prévue prochainement dans les communes de Lazharia (30) et Boukaid (35), selon le responsable qui a signalé que l'établissement de la liste des bénéficiaires de ces logements est en voie d'achèvement. La wilaya de Tissemsilt a attribué l'an dernier, 2 200 logements publics locatifs et de RHP dans les communes de Tissemsilt, Khemisti, Theniet El Had, Youssoufia, Beni Lahcen, Lardjem, Sidi Slimane et Melaab, a-t-on rappelé. Par ailleurs, quelque 6 000 logements publics

locatifs sont en cours de réalisation à travers la wilaya avec des taux d'avancement des travaux variant entre 30 et 60 pour cent. Ces logements s'inscrivent dans le cadre de plusieurs programmes (quinquennat précédent et actuel), de développement des Hauts Plateaux et de RHP. Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié depuis le quinquennat dernier et jusqu'à la fin de l'année dernière de 12 030 LPL et 9 000 autres destinés à la résorption de l'habitat précaire et indécant.

Salim L./APS

Formation professionnelle à Constantine

5 500 nouvelles places pédagogiques à la prochaine rentrée

Pas moins de 5 500 nouvelles places pédagogiques seront offertes à Constantine dès la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue le 28 février prochain, a indiqué la directrice locale de ce secteur, Samira Benelmadjat.

S'exprimant en marge de l'inauguration de journées portes ouvertes sur la formation et l'apprentissage, organisées à la maison de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, la responsable a précisé que ces nouveaux postes pédagogiques sont répartis sur 17 filières dont 2 200 en apprentissage et 1 000 en formation résidentielle.

Les femmes au foyer et les détenus bénéficieront quant à eux, respectivement, de 850 et de 500 postes pédagogiques, a également indiqué M^{me} Benelmadjat qui a fait savoir que les inscriptions, lancées le 24 janvier dernier, se poursuivront jusqu'au 20 du mois en cours. La rentrée du 28 février sera, par ailleurs, mar-

quée par l'ouverture de deux nouvelles spécialités portant sur la maintenance des machines et des engins agricoles et sur la restauration du vieux bâti, prévues dans les instituts nationaux spécialisés (INSFP) des communes d'El Khroub et de Constantine, a ajouté la responsable lors de ces

portes ouvertes qui se poursuivront jusqu'à mercredi. De plus, a-t-elle ajouté, en prévision de la prochaine rentrée, des dispositions ont été prises pour orienter les jeunes en quête de formation vers les métiers les plus sollicités sur le marché local de l'emploi, à travers notamment, des ren-

contres de proximité. Le secteur de la formation professionnelle dispose, dans la wilaya de Constantine, de 21 établissements dont 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 3 INSFP, et un institut national d'enseignement professionnel.

Hani A.

Médéa

Attribution de 74% des aides rurales octroyées à la wilaya

74% des aides à l'habitat rural, octroyées par l'Etat à la wilaya de Médéa au titre des différents programmes quinquennaux, ont été attribuées à ce jour à des bénéficiaires déclarés éligibles à cette formule, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Selon la même source, 31 670 aides rurales ont été attribuées entre 2005 et 2015, dans le cadre de la promotion de l'habitat rural, sur un quota global estimé à 43 062 aides répartis en plusieurs tranches. Les procédures d'attribution de 3 607 aides, incluses dans ce quota, sont en cours, alors que 7 785 autres aides sont en instance d'étude au niveau des services communaux, a précisé la même source. La daïra de Ain-Boucif, sud-est de Médéa, qui englobe cinq communes, vient en tête

de liste des régions ayant bénéficié le plus de ce type d'aide, avec un quota de 4 063 aides, suivie de la daïra de Sidi-Naamane avec un total de 3 447 aides ventilées sur trois communes, puis la daïra de Chahbounia, sud de Médéa, qui compte un nombre similaire de communes, avec 3 170, et la daïra de Tablat, au nord-est, qui a bénéficié de 3 150 aides, réparties entre quatre communes. Le quota consacré au reste des communes oscille en moyenne entre 900 et 1 200 aides, a indiqué la même source, tout en faisant observer que les affectations se font en fonction des demandes formulées par les communes et de l'éligibilité des souscripteurs à cette formule d'aide de l'Etat.

N.O./agences

Ouargla Projet d'aménagement de la Maison de l'artisanat

UNE «LARGE» opération de réhabilitation et d'extension a été retenue pour la Maison de l'artisanat de Ouargla, un espace dédié à la promotion de l'artisanat traditionnel de la région, a-t-on appris du responsable de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

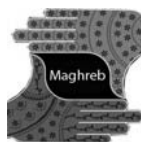
L'opération, dont les travaux seront entamés en mars prochain, touchera l'ensemble des installations de cette structure qui occupe une superficie totale de 7 000 m² au chef-lieu de la wilaya, a précisé le directeur de la CAM, Mabrouk Agrine. Parmi les travaux projetés, figure la réalisation d'une grande salle d'exposition de 1 000 m², en plus de la transformation d'une dizaine de grandes salles en 46 ateliers qui seront prochainement mis à la disposition des artisans exerçant dans diverses activités artisanales, telles que la broderie traditionnelle, la vannerie, la sculpture sur bois de palmier appelé localement, l'art de sablage et la tapisserie, a-t-il ajouté.

L'opération en question touchera, en outre, les toitures et façades de cette structure, tout en préservant le cachet architectural saharien, notamment en matière de conception, ainsi que le décor et l'équipement, a-t-il dit.

Livrable durant l'année en cours, cette structure professionnelle qui accueillera plusieurs artisans locaux, est appelée à valoriser et contribuer à la commercialisation des produits de l'artisanat de cette région saharienne qui recèle divers atouts patrimoniaux, culturels et historiques, a-t-il fait savoir.

Une commission composée de cadres de la CAM sera mise en place pour étudier les demandes et les dossiers des artisans, a indiqué M. Agrine en soulignant que plusieurs facteurs seront pris en considération dans la sélection des bénéficiaires, dont l'ancienneté de l'artisan, le genre de l'activité et ses participations aux manifestations locales et nationales.

Fateh J.



Formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye

Prélude au règlement de la crise

■ *Après d'âpres discussions, le Conseil présidentiel libyen a annoncé la formation d'un gouvernement d'union nationale qu'il a soumis au Parlement reconnu, dont l'approbation va permettre l'émergence d'un cadre institutionnel légal à même de venir à bout de la crise politique et sécuritaire qui secoue la Libye.*

Par Hatem B.

Si il est trop tôt pour parler d'un règlement définitif de la crise libyenne, la cadence du processus s'accélère et l'espoir se dessine malgré les écueils qui restent encore importants. Aussi, pour les observateurs, la formation d'un gouvernement d'union nationale constitue une force de dissuasion face à la montée des groupes terroristes notamment l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech). Après des discussions soutenues, le Conseil présidentiel libyen a annoncé dimanche qu'un gouvernement d'union nationale a été formé et sa composante a été soumise à l'approbation du Parlement reconnu par la communauté internationale. Le gouvernement sera composé de 18 membres, dont cinq ministres d'Etat et trois femmes, en regroupant les représentants de tous les groupes politiques à travers du pays. Le Conseil présidentiel est composé de neuf membres de factions rivales libyennes et dirigé par Fayez al-Sarraj, appelé à devenir le Premier ministre selon un accord conclu sous l'égide de l'ONU. Le Parlement reconnu internationalement qui siège à Tobrouk, dans l'est de la Libye, devrait voter lundi ou mardi pour approuver ou non le gouvernement d'union nationale. Un premier gouvernement de 32 ministres avait été rejeté le 25 janvier par le Parlement reconnu, jugeant entre autres le nombre

de postes ministériels élevés.

Echos favorables parmi la communauté internationale

Après avoir annoncé la formation du gouvernement, le porte-parole du Conseil présidentiel, Fathi al-Mejebri, a déclaré : «*Nous espérons que cela sera le début de la fin du conflit en Libye*». L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, s'est félicité lundi de la formation d'un gouvernement d'union nationale libyen, appelant les Libyens à saisir cette chance en vue de ramener la paix dans le pays. «*La caravane de la paix a bel et bien pris sa route pour le peuple libyen*», a déclaré M. Kobler après l'annonce par le Conseil présidentiel libyen de la liste formant le gouvernement libyen. Il s'agit, soutient l'émissaire onusien, d'«*une chance unique pour rétablir la paix en Libye et qu'il faut absolument saisir*». Autre écho favorable, des dirigeants européens ont appelé le Parlement à reconnaître rapidement le gouvernement d'union pour qu'il puisse être mis en place «*très prochainement*». «*J'espère que la Libye pourra avoir un gouvernement pleinement opérationnel très prochainement*», a déclaré le chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, en arrivant à une réunion des 28 ministres des Affaires étrangères de l'Union à Bruxelles. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a espéré que



Ph. : DR

cette assemblée donnera son feu vert «*cette semaine*». «*Cela serait un immense pas en avant en vue d'une pacification du conflit politique et un moyen de rétablir l'Etat dans le pays*», a-t-il fait valoir.

Un gouvernement d'union seul en mesure de rétablir l'ordre

Les grandes puissances estiment que seul un gouvernement d'union nationale peut constituer un interlocuteur fiable pour combattre l'EI, qui s'est implanté à Syrte (à 450 km à l'est de Tripoli), et dont les effectifs s'élèvent à 5 000, selon les estimations de l'administration américaine. Les Occidentaux, inquiets de l'installation d'un bastion de l'EI à 300 kilomètres seulement de l'Europe, se disent prêts à contribuer au rétablissement de la sécurité en Libye à condition qu'un gouvernement d'union nationale en fasse la demande. Les Européens avaient signifié au printemps dernier, après le lancement des pourparlers sous l'égide de l'ONU visant à réunifier pays, leur intention d'aider un nouveau gouvernement d'unité à asseoir son autorité, proposant une enveloppe d'aide

de 100 millions d'euros. Le gouvernement, s'il est adopté, pourra également discuter avec les pays concernés de la meilleure option pour juguler l'émigration clandestine vers l'Europe à partir des côtes libyennes. Dans cette lancée, les pays voisins de la Libye devraient se réunir prochainement à Tunis pour «*coordonner leurs efforts sur le dossier libyen*», a annoncé dimanche le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, au terme d'un entretien avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemaies Jhinaoui, en visite de travail en Algérie. Une «*convergence de vues*» a été relevée à l'occasion de cet entretien, concernant la nécessité d'un règlement de la crise dans ce pays à travers l'«*installation au plus vite d'un gouvernement d'union nationale qui siègera à Tripoli et aura de larges prérogatives pour remettre de l'ordre dans ce pays*». La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kaddafi en 2011 et deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis l'an dernier, l'une basée à Tripoli et l'autre, la seule reconnue inter-

Sahara occidental Le PM sahraoui exhorte l'UE à déployer plus d'efforts

LE PREMIER ministre sahraoui, Abdelkader Taleb Oumar, a exhorté l'Union européenne (UE) à déployer plus d'efforts pour permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. «*L'UE doit exercer plus de pression sur le Maroc pour permettre l'aboutissement des efforts de l'ONU visant à trouver une solution au conflit du Sahara occidental*», a déclaré M. Taleb Oumar, s'exprimant à l'occasion du 40^e anniversaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Il a en outre salué la position de l'Union africaine (UA) en faveur de la décolonisation du Sahara occidental et son rôle sur la scène internationale, notamment le consensus exprimé au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU autour de la visite prévue du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon dans la région. Le Chef du gouvernement sahraoui, cité par l'agence de presse sahraouie SPS, s'est également félicité de «*la position de la Suède et sa solidarité avec la lutte légitime du peuple sahraoui pour l'autodétermination*», regrettant «*la position de la France qui constitue un obstacle devant la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Europe*». Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

R.M.

Droits de l'homme au Maroc

Les pays européens ferment les yeux sur les violations

La militante marocaine des droits de l'homme, Khadija Ryadi, a affirmé que les pays européens ferment les yeux sur les violations des droits de l'homme au Maroc et continuent à ne pas faire pression sur les autorités, estimant qu'ils ont des «*intérêts communs*».

«*Même si elles (les autorités marocaines) soignent cette image, ça ne peut pas durer. Et les pays européens défendent leurs intérêts et ferment les yeux sur ces violations.*

«*Ils savent que tout cela est une fausse image mais ils continuent à ne pas faire pression sur le Maroc parce qu'ils ont des intérêts communs*», a expliqué l'ancienne présidente de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) dans une interview au journal électronique français Médiapart. Elle a indiqué que ces pays ferment également les yeux sur la répression des migrants «*parce que ça les arrange*», précisant qu'ils ont besoin des services du Maroc dans la lutte antiterroriste, en fermant les yeux sur les abus des autorités «*parce qu'ils en profitent*».

Khadija Ryadi, qui a reçu le prix des Nations unies pour les droits de l'homme en 2013, a fait constater, dans un bilan très critique sur la situation des droits de l'homme au Maroc, que «*même les ONG internationales ont des problèmes avec le Maroc*». «*Deux enquêteurs d'Amnesty International ont été expulsés.*

«*Human Rights Watch n'est plus acceptée. La représentante de la Fondation Friedrich-Naumann a été forcée de quitter le Maroc. Les ONG internationales ont du mal à travailler au Maroc*», a-t-elle expliqué, relevant que la monarchie «*continue à être omniprésente*» et le roi préside un ensemble d'institutions exécutives, législatives, religieuses, sécuritaires. Tous les indicateurs, fait-elle observer, «*montrent qu'il n'y a pas de démocratie*» au Maroc et que «*l'on travaille plus sur l'image*». «*Il y a beaucoup de discours mais au niveau de l'impact des mesures prises et des politiques pour les libertés et les droits humains, la réalité montre que nous sommes loin d'une démocratie et loin d'une volonté*

politique pour mettre en place les bases d'un Etat de droit», a-t-elle souligné.

Au sujet du droit à l'information figurant dans la Constitution marocaine, la militante des droits de l'homme a déploré le fait qu'on ne voit pas la concrétisation de ce droit au niveau des lois puisque, a-t-elle précisé, «*le projet de loi en cours de préparation contient énormément de conditions pour avoir accès à l'information*».

«*Une association qui forme des journalistes d'investigation a d'ailleurs des problèmes avec les autorités. On ne veut donc pas de journalisme qui permette au citoyen d'avoir accès à l'information*», a-t-elle encore affirmé.

A propos de la répression dont elle fait l'objet, Khadija Ryadi a indiqué «*être victime de diffamation, c'est une nouvelle forme de répression dont je ne suis pas la seule victime. Un ensemble d'activistes en sont victimes*», ajoutant qu'il y a des organes de presse «*qui ne travaillent que sur ça*».

Kamel D./Agences



Comptes de campagne présidentielle française de 2012

Nicolas Sarkozy entendu par les juges d'instruction

■ Nicolas Sarkozy était hier chez les juges d'instruction parisiens pour être entendu dans l'enquête sur les fausses factures de Bygmalion et les comptes de sa campagne présidentielle de 2012, dans laquelle il risque une mise en examen.

Par Ali O.

L'ancien chef de l'État, qui ambitionne de disputer la primaire de son camp à l'automne pour revenir au pouvoir en 2017, est arrivé en voiture vers 08h40 au pôle financier du tribunal de grande instance de Paris, a constaté un photographe de l'AFP. Il peut aussi être placé sous le statut intermédiaire de témoin assisté.

Nicolas Sarkozy est déjà mis en examen pour corruption et trafic d'influence dans le dossier des écoutes, dans lequel il est soupçonné d'avoir tenté d'obtenir, début 2014, auprès d'un haut magistrat, des informations couvertes par le secret dans une procédure judiciaire. Dans ce dossier, les juges d'instruction ont notifié la fin de leurs investigations et le président du parti Les Républicains risque un renvoi au tribunal correctionnel.

L'enquête Bygmalion, du nom de la société qui organisait ses meetings, porte à l'origine sur un vaste système de fausses factures pour cacher une explosion du plafond légal des dépenses pour la présidentielle de 2012, fixé à 22,5 millions d'euros. Ces fausses factures auraient eu pour objet d'imputer à l'UMP, devenue Les Républicains, quelque 18,5 millions d'euros de dépenses qui



Ph. > D. R.

auraient dû rentrer dans le compte de campagne. Au final, le Conseil constitutionnel avait quand même rejeté ce compte, pour un dépassement de quelques centaines de milliers d'euros. Plusieurs cadres de Bygmalion, son comptable, ainsi que Jérôme Lavrilleux à l'UMP, ont reconnu l'existence de la fraude aux fausses factures, mais aucun protagoniste n'a mis en cause Nicolas Sarkozy pour l'avoir déci-

dée ou en avoir eu connaissance. «A mon avis, il est impossible qu'il en ait été informé», avait affirmé en garde à vue Jérôme Lavrilleux, ex-bras droit de Jean-François Copé. L'enquête montre cependant que Nicolas Sarkozy a demandé et obtenu plus de meetings, vers la mi-mars 2012. Les policiers ont retrouvé un courriel du 19 mars dans lequel Eric Cesari, alors directeur général de l'UMP, prend acte auprès du directeur de campagne Guillaume Lambert du «souhait du président de tenir une réunion publique chaque jour à partir de la semaine prochaine». Or, Guillaume

Lambert a déclaré aux policiers qu'il avait informé le président-candidat des «contraintes budgétaires» posées par une note de l'expert-comptable, qui pointait un risque de dépassement du plafond et interdisait toute dépense supplémentaire. Entendu par les enquêteurs, Nicolas Sarkozy a assuré ne pas s'en souvenir et a relativisé le coût des événements ajoutés. Quant à Guillaume Lambert, il a expliqué, sans convaincre les juges, que des négociations sur les tarifs des précédents meetings avaient permis de dégager des marges de manoeuvre.

«L'argument d'une campagne qui dérape est une farce», a affirmé Nicolas Sarkozy aux enquêteurs le 4 septembre. Il a renvoyé la responsabilité des fausses factures sur Bygmalion et l'UMP dirigée alors par Jean-François Copé, qui a été placé la semaine dernière sous le statut de témoin assisté. Mais depuis, l'enquête s'est élargie à des dépenses qui n'ont rien à voir avec la société de communication fondée par des proches de M. Copé. Les juges s'interrogent notamment sur une ligne «présidentielle» dans le budget 2012 du parti, indiquant 13,5 millions d'euros de dépenses engagées, alors que trois millions d'euros seulement ont été communiqués dans le compte de campagne. Trains, salles de meetings, tracts, sondages, les juges ont remonté la trace de nouvelles factures oubliées, qui apparaissent dans les comptes détaillés de l'UMP. Malgré ses dénégations, les juges pourraient considérer que Nicolas Sarkozy doit être mis en examen. Selon une source proche de l'enquête, le délit de financement illégal de campagne peut être constitué par le simple fait de dépasser sciemment le plafond des dépenses de la part du candidat, signataire de son compte de campagne. L'enquête est aussi ouverte pour faux, abus de confiance et escroquerie. Les juges ont mis en examen treize anciens responsables de l'UMP, de la campagne ou de Bygmalion. A. O.



Points chauds

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre de Jacques Chirac, est depuis plusieurs années déjà considéré comme l'une des personnalités politiques les plus respectables de droite. Il avait d'ailleurs été le seul capable en 2012 d'éviter l'implosion de l'ex-UMP à l'occasion du monumental fiasco des élections présidentielles du parti qui avait vu se déchirer Jean-François Copé et François Fillon. Il est également celui dont le soutien était le plus attendu pour la prochaine élection primaire de la droite et du centre de novembre prochain. Après plusieurs mois de silence, Jean-Pierre Raffarin vient finalement de choisir officiellement de soutenir Alain Juppé. L'ancien chef du gouvernement a en effet annoncé qu'il s'engageait «fermement et activement» aux côtés d'Alain Juppé dans la course à l'investiture des Républicains pour l'élection présidentielle. Dans un entretien publié lundi 15 février dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest* et *Centre Presse*, les quotidiens de son département, Raffarin explique qu'il apporte son soutien à «une personnalité forte, fiable et fidèle» en laquelle il a confiance pour mener «les réformes nécessaires». Il indique qu'il travaillera aux côtés du candidat Juppé sur «tout ce qui relève de la situation internationale, de l'emploi et probablement aussi un peu sur la décentralisation». Raffarin se défend dans cette interview d'être anti-sarkozyste. «Je connais ses capacités de rebond et de résistance», explique le sénateur de la Vienne, qui se dit pourtant «étonné de voir que le démarrage de la campagne de Nicolas Sarkozy n'a pas à ce jour donné les résultats escomptés». Ce ralliement n'est toutefois pas une surprise. Dans un entretien accordé au *Monde* en décembre 2014, Jean-Pierre Raffarin déclarait déjà «partager la ligne politique d'Alain Juppé». Et en décembre dernier, il expliquait dans colonnes son refus de rester président du conseil national du parti par sa volonté de «rester libre, sans occuper une fonction qui puisse me priver de mes libertés d'expression et m'empêcher de m'engager dans la campagne de la primaire». Reste à savoir si sur le terrain cela aura un réel impact ou si ce soutien restera surtout symbolique alors que Juppé est d'ores est déjà loin devant dans les sondages et alors que Nicolas Sarkozy, jusqu'ici son principal adversaire, vient encore une fois cette semaine d'être convoqué par la justice concernant ses comptes de campagne. F. M.

Attentat de Bangkok

Deux accusés chinois ouïghours plaident non coupables

Deux Chinois ouïghours soupçonnés d'un attentat meurtrier en août 2015 à Bangkok ont plaidé non coupables hier lors de leur procès, le poseur de bombe présumé dénonçant des «tortures».

Bilal Mohammed, identifié également sous le nom d'Adem Karadag, et Yusuf Mieraili ont pris place, menottés et pieds nus comme le veut la pratique judiciaire thaïlandaise, sur le banc des accusés du tribunal militaire de Bangkok.

Ces deux Chinois de l'ethnie turcophone musulmane ouïghoure ont plaidé «non-coupables» des charges de meurtres avec préméditation et possession d'armes illégales.

«Je ne suis pas coupable. Or cela fait six mois que je suis en prison», a notamment déclaré à l'audience, yeux baissés, Yusuf Mieraili, 26 ans, par le biais d'un traducteur.

Bilal Mohammed, 31 ans, n'a reconnu que l'accusation d'entrée illégale sur le territoire thaïlandais, à une date ultérieure à l'attentat du 17 août selon lui. Son avocat, M'

Schoochart Kanpai, a distribué à la presse un témoignage écrit de son client, soupçonné d'être le poseur de bombe, détaillant des interrogatoires assimilés à de la «torture».

Entre le 14 et le 19 septembre 2015, «nuit et jour, des officiers de sécurité et des policiers venaient me voir et me disaient que si je n'avouais pas être le poseur de bombe (...) je serai remis aux autorités chinoises», assure notamment Bilal Mohammed.

Le 20 septembre, «ils m'ont mis de l'eau dans le nez à de nombreuses reprises» et le 21 «ils ne m'ont pas autorisé à m'habiller, m'ont mis un bandeau autour des yeux et un responsable a amené un chien tout près de moi», dit celui qui a finalement avoué le 22 septembre.

La police thaïlandaise dément tout recours à la torture. Et le général Chakthip Chaijinda, chef de la police, a insisté hier sur le fait que «la police a des témoins et des preuves» contre les deux hommes.

Le 17 août 2015, cette attaque sans précédent en Thaïlande avait fait 20 morts, dans un lieu connu

pour être fréquenté par des touristes chinois, faisant craindre une attaque inédite hors de Chine de la minorité ouïghoure. Cet attentat était survenu un mois après l'expulsion vers la Chine d'une centaine d'Ouïghours par la Thaïlande, suscitant un concert de critiques internationales, soulignant les risques encourus.

Jusqu'ici, les autorités thaïlandaises avaient affirmé que les deux hommes avaient reconnu leurs rôles dans cette attaque.

Le mystère reste entier sur la motivation de cet attentat. Et la police thaïlandaise a été critiquée pour ses hésitations à désigner clairement la piste ouïghoure, de crainte d'indisposer Pékin en rappelant que ses problèmes intérieurs pouvaient déborder hors de ses frontières. D'après sa défense, Bilal Mohammed est un Ouïghour chinois installé en Turquie et Mieraili possède un passeport chinois mentionnant son appartenance à l'ethnie ouïghoure.

La prochaine audience est prévue le 20 avril, avec l'examen des preuves.



Journées théâtrales maghrébines à El-Oued

Une édition dédiée à Sid Ali Kouiret

■ Les journées théâtrales maghrébines organisées à El Oued ont été inaugurées dans l'après-midi de lundi en présence de plusieurs personnalités culturelles. Placées sous le signe de «Pour un théâtre créateur d'une culture de tolérance et de paix», ces journées théâtrales sont dédiées au défunt Sid Ali Kouiret. Des troupes d'Algérie, Tunisie, Libye, Maroc, Palestine, Egypte et Arabie saoudite prendront part à cet évènement.

Par Abia Selles

Les 4^{es} journées théâtrales maghrébines ont débuté lundi après-midi à la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi à El-Oued, avec la participation de troupes de plusieurs pays arabes et en présence d'un public nombreux. Cet évènement se veut une occasion d'échange et de concurrence entre les troupes des pays participants.

Placées sous le signe de «Pour un théâtre créateur d'une culture de tolérance et de paix»,

ce rendez-vous culturel réunit des troupes outre algériennes, de Tunisie, Libye, Maroc, Palestine, Egypte et Arabie Saoudite, qui présenteront des pièces en concours, en plus d'autres dédiées aux enfants, a indiqué le président de l'association théâtrale locale «Ouchak El-Roukeh» (passionnés des planches). Le programme de cette manifestation prévoit également, au volet académique, la mise sur pied de quatre ateliers de formation dans les techniques d'expression corporelle, l'interprétation, l'écriture théâtra-



le et la réalisation, en plus de communications ayant trait au 4^e art, qu'animeront des spécialistes et chercheurs algériens et d'autres de Jordanie, Syrie et Koweït, a précisé le président de l'association précitée (partie organisatrice), Nabil Messai.

Cette édition des journées

théâtrales maghrébines (15-19 février) est dédiée au regretté Sid-Ali Kouiret (1933-2015), en reconnaissance à ses œuvres et talents sur la scène artistique nationale, qui constituent une référence pour les adeptes du théâtre et du cinéma.

Cette manifestation sera

sanctionnée par la remise, en coordination avec le doyen du théâtre arabe D' Nader El-Kenna, du prix «Palestine» pour la création théâtrale récompensant la meilleure représentation théâtrale, ainsi que d'autres prix pour l'interprétation, la réalisation, le script, la scénographie, le décor, en plus du prix du public.

Elle est organisée en coordination avec la maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi et le comité des fêtes de la commune d'El-Oued. Un public nombreux est attendu tout au long de cette manifestation.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaouet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)
Jusqu'au 18 février :

Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Dar El Kenz
Jusqu'au 20 février :

Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie.

La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)
Vendredi 26 février à 16h :

Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télémy, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de février :

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 28 février :

exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffée d'art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)
Jusqu'au 3 mars :

Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

«L'art du livre islamique»

Des manuscrits et des dessins du monde arabo-musulman exposés à Alger

Une exposition de reproductions de manuscrits et de dessins du monde arabo-musulman, intitulée «L'art du livre islamique», issus de la collection de l'université néerlandaise de Leiden, s'est ouverte dimanche à l'Université Alger I.

Organisée par l'ambassade du royaume des Pays-Bas, cette exposition compte une quarantaine de reproductions dédiées à la calligraphie du Coran, au livre scientifique arabe, aux illustrations de livres par la miniature ou encore aux décorations.

Intitulée «La calligraphie du Coran», cette première partie de l'exposition se compose de fragments de pages d'anciens exemplaires du Coran datant du 8^e siècle écrits en coufique sur des parchemins, ainsi que d'exemplaires datés du 12^e et du 14^e siècles originaires du Maroc et d'Inde.

D'autres pièces rares dans le domaine scientifique sont également exposées dans

les allées de la bibliothèque de l'université dont une traduction de l'ouvrage botanique disparu «Materia Medica» datant du 1^{er} siècle.

Cette traduction du début du 10^e siècle est la seule copie existante.

Dans cette section de l'exposition des reproductions d'ouvrages scientifiques comme «Le livre des méthodes médicales» de Abu El Qasim Al Zahrawi (15^e siècle) ou «La géographie» d'Al Istakhti (12^e siècle) sont également exposés.

Des reproductions de textes littéraires et de poésie illustrés de miniatures d'origine perse mettent en avant l'art de l'illustration dans des ouvrages datant du 12^e et du 7^e siècles.

L'art de la décoration est également mis à l'honneur par des couvertures de livres anciens, des ornements de portes photographiés en Egypte et au Maroc et des

revêtements en faïence de plusieurs tombeaux en Turquie.

Des reproductions des dessins du «Livre des prières» d'Al Jazuli et des photographies de panneaux de carreaux de faïence illustrant les lieux saints de l'Islam témoignent également de la beauté de l'art de la miniature au 15^e siècle.

Les 41 reproductions exposées proviennent de la collection de l'université néerlandaise de Leiden qui cumule en 400 ans d'études en langues et cultures orientales une collection de quelque 4 000 manuscrits en langue arabe et plus de 2 000 manuscrits en perse et en turc ottoman, précise l'universitaire Petra Sijpesteijn.

Inaugurée dimanche, l'exposition «L'art du livre islamique» se poursuit jusqu'au 17 avril prochain à la bibliothèque de l'université Alger I.

L.B.

Afin de promouvoir la lecture

L'accès aux bibliothèques publiques est gratuit à El-Bayadh

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis l'accent lundi à El-Bayadh, sur la nécessité de prévoir pour les élèves l'accès gratuit aux bibliothèques principales de lecture publiques.

«Il est important que l'enfant scolarisé, puisse disposer d'une carte d'accès gratuit aux bibliothèques principales de lecture publique», a affirmé le ministre, lors de l'inauguration de la bibliothèque principale de lecture publique d'El-Bayadh.

La démarche devra s'effectuer en coordonnant les efforts avec ceux du secteur de l'Education nationale, à travers l'accord sur un programme ciblant les établissements éducatifs par le canal duquel devront être attribuées ces cartes à leurs élèves, a-t-il pré-

cisé. Le but recherché est d'ancrer chez l'enfant la perception du souci de l'Etat de son épanouissement et d'amener ses parents à l'accompagner à la bibliothèque, a souligné M.Mihoubi tout en invitant les responsables des bibliothèques à susciter une émulation des élèves autour de thèmes divers, tels que l'écriture sur la nation, la mère ou la description de la ville.

Il s'agit au-delà d'ancrer chez l'enfant la passion du livre, de susciter chez lui la réflexion et l'innovation, a soutenu le ministre avant d'appeler à lier l'enfant à sa région, dans sa dimension nationale et internationale, dans une démarche visant à la fois son ouverture sur le monde et la formation de sa personnalité.

Une approche qui se verra confortée par la dynamisation de la scène culturelle et l'ouverture d'espaces d'échanges intellectuels, animées par des spécialistes dans le domaine intellectuel, historique et culturel, a-t-il ajouté.

Le ministre a, dans ce cadre, appelé les responsables de ce nouvel édifice culturel à enrichir son fonds documentaire par des thèses universitaires, les compilations de CD réalisés dernièrement par le ministère des Moudjahidine sur l'histoire de l'Algérie, ainsi que par d'autres œuvres éducatives, notamment des CD, réalisées pour le compte du secteur de l'Education nationale.

M.K.

Coup-franc direct

Les clubs et l'assistanat

Par Mahfoud M.

Même si les autorités du football ont décidé de passer un autre cap et d'aller vers le professionnalisme, il n'empêche que les clubs qui se disent professionnels ne souhaitent pas changer de mentalité. La dernière AGO de la FAF a été l'occasion pour certains présidents de club de monter au créneau pour demander que la FAF, mais surtout l'Etat, aide encore les clubs et leur octroie des subventions qui leur permettrait de payer leurs joueurs qui empochent de gros salaires. Sous prétexte que Sonatrach aide quatre clubs de la Ligue, les autres présidents souhaitent avoir le même traitement de faveur et pouvoir obtenir de l'argent de grosses sociétés nationales, afin de faire du surplace avec l'argent du contribuable pour nous présenter un spectacle ennuyeux. La solution leur a pourtant été donnée vu que la FAF leur avait demandé d'ouvrir le capital de leur SSPA pour ramener de nouveaux investisseurs, choses qu'ils refusent, préférant l'argent facile qui leur permet de s'enrichir. Ces dirigeants sont habitués à avoir de l'argent sans pour autant faire un quelconque effort et souhaitent que cela continue. Ils ne se préoccupent pas de l'austérité qui frappe le pays et appellent à avoir des privilèges pour toujours.

M. M.

Leicester City

Mahrez pisté par la Juventus

LE MILIEU offensif international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, intéresserait la Juventus Turin (Série A italienne) dans la perspective d'un recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival, ont rapporté lundi plusieurs médias étrangers. «La Juventus Turin envisage de s'attacher les services de l'international algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, dès l'entame de la saison 2016-2017» ont encore précisé les médias spécialisés, *Topmercato* et *Sky sports*. L'ancien havrais, auteur de 14 buts et 10 passes décisives cette saison avec les «Foxes» suscite déjà l'intérêt de plusieurs grands clubs européens, en France, en Angleterre



et en Espagne. Un intérêt croissant qui, à en croire *Topmercato* et *Sky sports*, vient de s'étendre à l'Italie, où «La Vieille Dame» voudrait également s'attacher ses services. Mahrez (24 ans), véritable révélation du championnat, est sous contrat avec l'actuel leader de la Premier League anglaise de football jusqu'en 2019.

Meilleurs passeurs de la Ligue 1 française Boudebouz se hisse à la 7^e place

L'INTERNATIONAL algérien de Montpellier HSC, Ryad Boudebouz, s'est hissé à la 7^e place au classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française de football à la faveur d'une 6^e passe décisive, délivrée samedi à l'occasion de la 26^e journée contre le FC Toulouse (2-0), a indiqué lundi la Ligue française de football (LFP). Il s'agit de la 35^e passe décisive de la carrière professionnelle de l'Algérien, avec une régularité déconcertante de six passes décisives à chacune des cinq dernières saisons. «C'est la première fois que Boudebouz totalise 6 passes décisives après seulement 26 journées de cham-

piонат. Ce qui lui procure une marge suffisante pour battre son record personnel cette année», estime la LFP. Boudebouz est considéré également comme «le plus gros centreur» en activité dans le championnat Ligue 1 française, avec un total de 218 centres. Le classement des meilleurs passeurs de la Ligue 1 française est dominé par les parisiens Angel Di Maria et Zlatan Ibrahimovic, respectivement avec 10 et 8 passes. L'international tunisien des Girondins de Bordeaux, Wahbi Khazri, malgré son départ en Angleterre pendant le mercato hivernal, occupe toujours la 3^e place avec 7 passes.

13^e championnat méditerranéen U-19 de handball Victoire de l'Algérie face à la Jordanie

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 19 ans (U-19) s'est imposée face à son homologue jordanienne sur le score de 21 à 11, en match comptant pour la première journée du championnat méditerranéen de la catégorie, disputé lundi à Alexandrie (Egypte). En match d'ouverture disputé plus tôt dans la journée, la Tunisie a battu l'Arabie saoudite sur le score de 26 à 15. Le dernier match de la journée mettra aux prises l'Egypte et la Turquie à partir de 19h00 (heure algérienne). Lors de la deuxième journée de compétition, prévue mardi,

l'Algérie sera opposée à l'Arabie saoudite avant de croiser le fer le même jour avec la Tunisie. La 13^e édition du championnat méditerranéen des U19, qui se déroule du 15 au 20 février à Alexandrie, enregistre la participation de six pays seulement, à savoir l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, la Jordanie, l'Arabie saoudite, la Turquie et la Tunisie, alors que la France, vainqueur de la précédente édition en 2015 à Pescara (Italie), est absente. Le 1^{er} tour se joue en poule unique et verra la qualification des six équipes au deuxième tour.

Match amical EN U 23-Palestine L'hommage des Algériens aux «Fidayin»

Le stade du 5-Juillet d'Alger sera, ce soir, le théâtre d'un match amical inédit entre la sélection nationale des U 23 et la sélection de la Palestine.

Par Mahfoud M.

La rencontre sera beaucoup plus émotive étant donné qu'elle permettra aux Algériens de prouver tout l'amour pour les Palestiniens dont la cause est soutenue par l'Etat et le peuple algériens depuis la première «intifada». Les fans du football national ont, aussi, toujours montré leur attachement pour la cause palestinienne en scandant le nom de la Palestine et de ses martyrs, chaque fois que l'occasion se présente, et au cours des matchs de la sélection nationale et des autres rencontres du championnat national. Ça sera, donc, un grand hommage que devrait rendre les Algériens aux «Fidayin» qui sont très heureux aussi de leur présence en Algérie, eux qui ont foulé le sol algérien depuis presque une semaine, étant donné qu'ils sont là depuis jeudi dernier et ont été accueillis en héros partout où ils passaient. Pour ce qui est du match en lui-même, l'occasion sera accordée à la sélection olympique pour préparer les prochains JO avec cette rencontre



L'EN olympique pour préparer les JO

qui, même si elle ne sera pas vraiment très disputée face à une sélection qui fait ses premiers pas en compétitions internationales, sera quand même importante à tous points de vue. Le coach national, le Suisse Shürman, en tout cas, prendra au sérieux cette confrontation pour peaufiner la préparation et voir à l'œuvre ses joueurs dont c'est la première confrontation depuis le tournoi africain qualificatif aux JO

où l'Algérie avait créé la sensation. Il espère, aussi, voir à l'œuvre d'autres joueurs pour ensuite prendre une décision finale sur ceux qui devraient représenter notre pays au tournoi de Rio. Les Palestiniens, de leur côté, préparent les prochains rendez-vous, notamment les éliminatoires du Mondial, sachant qu'ils ont les moyens de réussir un exploit.

M. M.

ASO Chlef

Aït Mohamed restera à la barre technique

L'entraîneur Rachid Aït Mohamed a été confirmé dans ses fonctions à la tête de la barre technique de l'ASO Chlef (Ligue 2 algérienne de football) jusqu'à la fin de la saison, a-t-on appris lundi du porte-parole du club chélifien, Abdelkrim Medouar. «La direction de l'ASO

confirme Aït Mohamed à la tête de l'équipe jusqu'à la fin de la saison. Il a aussi toute la latitude de choisir son adjoint qui l'accompagnera dans sa tâche», a déclaré Medouar à l'APS. Rachid Aït Mohamed, Samir Zaoui et Sadek Larbi avaient coaché l'équipe à titre intérimaire en déplacement face au MC El-Eulma (victoire 1-0) et contre le leader, l'Olympique Médéa à domicile (0-0), récoltant quatre points. Ces résultats ont permis à l'ASO de se maintenir à la 4^e place (30 pts), ex aequo avec le Paradou AC, à six longueurs de la 3^e position, dernier accessit pour la Ligue 1. Le Français Jean-

Guy Wallemme, en poste depuis juin dernier, a déposé sa démission après la défaite concédée à domicile face à l'Amel Boussaâda (0-1), dans le cadre de la 18^e journée du championnat. L'ancien entraîneur du MC Alger et de la JS Kabylie, l'Italien Enrico Fabbro, avait été proposé au club mais les deux parties ne sont pas parvenues à un accord sur la durée du contrat et les objectifs du reste de la saison. Medouar a ensuite expliqué que «la conjoncture actuelle nécessite l'engagement d'un entraîneur algérien connaissant les rouages de la Ligue 2».

Convention MJS/FAF

Un fonds créé pour aider le football amateur

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) et le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) signeront «prochainement» une convention pour la création d'un fonds au profit du développement du football amateur, a annoncé lundi à Sidi Moussa (Alger) le président de la FAF, Mohamed Raouraoua. «Nous avons découvert des centaines de milliards de dinars au niveau des comptes du MJS qui n'ont pas été movimentés par les différents ministres qui se sont succédés. Avec le ministre El Hadi Ould Ali, nous avons décidé d'utiliser cette manne financière en signant prochainement une convention pour la création d'un fonds au profit du développement du football amateur», a indiqué Raouraoua au cours de son intervention pour la présenta-

tion des bilans moral et financier lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAF. Cette convention exprime «la volonté de l'Etat de soutenir le football amateur avec la présence d'un nombre de clubs estimé à 1 200 à travers le pays», a souligné, de son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Le président de la FAF a précisé que «les subventions seront versées selon des critères bien précis», soulignant que «les clubs privilégiant la formation auront des subventions annuelles plus importantes». Outre l'aide au football amateur, le président de l'instance fédérale a indiqué qu'une partie de ces subventions ira «au football féminin, à la Direction technique nationale (DTN) ainsi qu'aux ligues régionales».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Méto d'Alger

L'ouverture des extensions vers la Place des Martyrs et Aïn Naâdja prévue pour fin 2017

L'ENTRÉE en exploitation des extensions de lignes du méto d'Alger reliant la Grande poste à la Place des Martyrs et Haï El Badr à Aïn Naâdja est prévue pour fin 2017, a indiqué hier à Alger un responsable à l'Entreprise méto d'Alger (EMA).

«L'ordre de service de démarrage des travaux (ODS) du système intégral des extensions des lignes de méto de la Grande poste à la Place des Martyrs et Haï El Badr-Aïn Naâdja a été donné en janvier aux entreprises de réalisation.

La réception et l'entrée en exploitation de ces deux lignes devraient se faire fin 2017», a déclaré le directeur du système méto auprès de l'EMA, Sadjji Khaled. Les contrats d'installation du système intégral de ces deux extensions ont été attribués à un groupement d'entreprises algérienne et française, à savoir le Groupe Kougc (Algérie) et le Groupe Colas Rail (France), soit le même groupement qui a réalisé le système intégral de la ligne de méto reliant sur 4 km Haï El Badr à El Harrach, opéra-

tionnelle depuis juillet 2015, a-t-il précisé.

M. Sadjji a expliqué que l'installation du système intégral est la phase finale de la réalisation d'une ligne de méto et comprend, entre autres, la pose des rails, la signalisation, les rames, équipements des stations en escaliers mécaniques et en appareils billettiques.

Une fois réceptionnées, ces deux extensions permettront au méto d'Alger, qui relie actuellement la Grande Poste à El Harrach sur 13,5 km, de totaliser un itinéraire de plus de 18 km, a-t-il ajouté.

L'extension Haï El Badr-Aïn Naâdja longue de 3,6 km aura trois stations et desservira les communes de Bachdjarah et Gué de Constantine avec une connexion avec la gare ferroviaire d'Aïn Naâdja.

Quant à l'extension reliant la Grande poste à la Place des Martyrs, sur 1,7 km, elle disposera de deux stations, selon ce responsable.

Kamel D.

Michael Schumacher mourant

Sa porte-parole sort enfin de son silence



PLUS DE deux ans après le terrible accident de ski dont a été victime Michael Schumacher, les nouvelles sur son état de santé se font rares. Hier à l'occasion de l'inauguration d'une exposition à la gloire du pilote de Formule 1, Sabine Kehm, la porte-parole de la star, s'est exprimée. Le 29 décembre 2013, l'annonce avait surpris les fans de Formule 1. Et pour cause, Michael Schumacher était victime d'un terrible accident de ski à Méribel, en Savoie, et était alors atteint d'un traumatisme crânien. Après avoir passé cinq mois dans le coma, le septuple champion s'était finalement réveillé avant de regagner le domicile familial, où il est depuis entouré

d'une équipe de médecins. Alors que l'état de santé de Michael Schumacher en inquiète plus d'un, les proches de la star se font toujours plus discrets. Ainsi, récemment, Wili Weber, l'ancien manager du champion, avait demandé à ce que des nouvelles soient plus régulièrement communiquées. «Corinna m'empêche d'avoir le moindre contact avec Michael», avait-il lâché dans les colonnes du quotidien allemand Bild. Puis, il avait par la suite estimé que «les fans de Michael Schumacher apprécieraient d'avoir des nouvelles sincères concernant son état de santé».

R. I.

LA SONELGAZ ENVISAGE UNE AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la criminalité

Le commandant de la gendarmerie «Sécuriser la bande frontalière»

■ Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Nouba, qui effectue hier une visite à travers la wilaya d'Illizi, a mis l'accent sur la nécessité d'une actualisation régulière des plans de déploiement et d'action opérationnels pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes.

Par Samy K.

Il appartient d'actualiser régulièrement et périodiquement les plans de déploiement et d'action opérationnels, dans le cadre de la protection des personnes et des biens, et la protection des installations économiques et les sites pétroliers et parapétroliers dans la région, a-t-il indiqué à In-Amenas.

Cette actualisation doit permettre de s'adapter aux évolutions de la situation sur le terrain et d'assurer une bonne aptitude des différentes unités de la Gendarmerie nationale face aux éventuelles menaces criminelles, a-t-il déclaré.

Tizi Ouzou

Une personne tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE a trouvé la mort dans un accident survenu, avant-hier, sur la RN12 à hauteur de la commune de Tadmaït (17 km à l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou), avons-nous appris auprès de la cellule de communication de la gendarmerie du groupement local de ce corps de sécurité. Selon les indications fournies par la même source, à l'origine de cet accident, qui s'est produit vers 14h30, le dérapage d'un véhicule léger a coûté la vie à une femme âgée de 50 ans.

Hamid M.

Au poste avancé de l'escadron 131 des gardes frontières «Djellah», dont il a visité les structures, le commandant de la GN a insisté sur la bonne préparation et la vigilance de ses éléments afin de sécuriser la bande frontalière contre toute éventuelle infiltration et de lutter contre la criminalité sous toutes ses formes. Il a, en outre, appelé à une coordination et à l'échange d'informations entre les différentes unités de l'Armée nationale populaire opérant dans la région et les autres corps constitués, pour une couverture sécuritaire globale de la bande frontalière, ainsi qu'à une intensification des missions de police judi-

ciaire, de recherche et d'investigation, afin de mettre en échec toutes intentions ou activités criminelles, dans le respect de la loi et de la réglementation.

Lors d'une rencontre avec les cadres de la GN opérant dans la région et les wilayas voisines, le général-major Menad Nouba a donné des instructions fermes pour une mobilisation permanente et une aptitude totale de l'ensemble des unités, avec une adaptation des activités opérationnelles, de jour comme de nuit, pour faire face à toutes formes de criminalité, préserver la sécurité des frontières et protéger les personnes et les biens.

S. K.

MDN

25 contrebandiers arrêtés dans la wilaya de Tamanrasset

VINGT-CINQ contrebandiers ont été arrêtés lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et d'In Guezzam, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 15 février 2016, vingt-cinq contrebandiers et saisi un camion, quatre véhicules tout-terrain, sept motos, cinq détecteurs de métaux, 473 kilogrammes de kif traité, six tonnes de denrées alimentaires et 15.600 litres de l'huile de table», précise-t-on. Dans le même contexte et au niveau des secteurs opérationnels de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès (2^e RM), «deux narcotrafiquants ont été appréhendés, un véhicule et une quantité de 138.440 kilogrammes de kif traité ont été saisis lors de différentes opérations coordonnées entre un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières», ajoute-t-on de même source.